

APL. ouest

INFORMATIONS

N° 104

Juillet 1975

SOMMAIRE:

Page 1: couverture, sommaire.

Page 2 : Calendrier de l'été

Pages 3,4 et 5: Fermier contre propriétaire

Ferme du Bois aux moines CHEIX EN RETZ

Pages 5 et 6: Communiqué du C.R.I.N.

Ce qui s'est réellement passé à Braud et St LOUIS

Page 7: Franco prépare de nouveaux crimes

Pages 8,9 et 10: Pédicurie: boîte de fric et de flics.

Page 10, 11 et 12: Rassemblement à Pontevraud cet été.

Pages 13 et 14: 160 licenciements aux Batignolles.

Page 15: tract du comité de soldat du CISS de Nantes

APL 29 rue J. Jaurès - 44000 - Nantes - 73-82-48

Périodique nantes

CCCAP 54701

Périodique nantes

CCCAP 54701

Directeur = Maurice CLAVEL

1^{er}

12 n^{os}

10E

Rassemblements,
Initiatives,
Luttes de l'été...

27 JUILLET ax Bouillouses dans les Pyrénées orientales
contre l'implantation d'une station de ski.

15-16-17 AOUT: Fête des bonnets rouges à Ploerdut (Morbihan)
entre Rosternem et Pontivy: manifestation culturelle,
historique et politique.

16-17 AOUT à Vaumeilh, près de Sisteron, contre un aéroport
destiné à desservir des stations de ski.

17 AOUT à Brud St Louis, dans la Gironde, contre l'implan-
tation d'une centrale nucléaire.

6 et 7 SEPTEMBRE, rassemblement à FONTEVRAUD contre l'exten-
sion d'un camp militaire.

DEBUT SEPTEMBRE (date non précisée); rassemblement à la HAGUE,
poubelle atomique de l'Europe.

FERMIER CONTRE PROPRIETAIRE

Ferme du bois aux moines CHEIX EN RETZ

redigé en collaboration étroite avec les Mouillé

En 1963 les Mouillé s'installent en fermage sur 18 ha. de terre et en métayage sur 2 ha. de vigne à la ferme du bois aux moines, avec un bail verbal de la part du propriétaire M. Rondineau.

PREMIER PROCES

En mars 1966 les Mouillé demandent une révision des conditions de fermage à cause de l'état des terres (marais) de l'âge des vignes et de leur nature (plants de Noah et d'othello qui sont des plants prohibés). Pour ces raisons les fermiers peuvent demander une réduction de 10% de leur fermage, ils sont soutenus par la F. D. S. E. A.

L'affaire passe en tribunal paritaire à Paimboeuf (tribunal dans lequel il y a 2 représentants d'exploitants et 2 représentants de propriétaires).

Le jugement du tribunal est le suivant:

- 1) Les fermiers obtiennent 10% de réduction de leur fermage
- 2) Les vignes sont rendus au propriétaires
- 3) Les Mouillé doivent verser 500 Frs d'indemnités pour les vignes non entretenues

Sur ce dernier point les 2 représentants fermiers et les Mouillé étant opposés au versement de ces indemnités à cause de l'état des vignes mais il ne fut pas tenu compte de leur avis.

Déjà les fermiers qui avaient précédé les Mouillé sur l'exploitation avaient été accusés par Rondineau de mal entretenir les vignes. L'affaire avait été également en tribunal et l'expertise avait révélé que le mauvais entretien des vignes était bien antérieur à l'arrivée de ces fermiers. A cette époque là c'était le propriétaire lui-même qui habitait cette ferme.

Le propriétaire refuse ce jugement et fait appel.

DEUXIEME PROCES

Le 7 juillet 1970 l'affaire devant la cour d'appel de Rennes. Elle tournera essentiellement autour du litige des vignes.

Devant ce tribunal, les Mouillé rediront le bail verbal que leur avait fait Rondineau, à savoir : qu'il va arracher provisoirement les cépages prohibés dans le but de les replanter en cépages normaux après arrachage.

La Cour de Rennes refuse de tenir compte du bail verbal, donc ne tient compte d'aucune déclaration des Mouillé, et ne s'appuie que sur les déclarations du propriétaire. En conséquence elle décide qu'on ne peut séparer le métayage (vigne) du fermage, donc elle rend toutes les terres au propriétaire, plutôt que de donner le petit bout de vigne aux Mouillé.

En conclusion, elle statue sur pour la rupture du bail et les Mouillé ont 15 jours pour s'en aller à partir du début 1970. De plus, des experts sont nommés pour fixer les indemnités de manque à gagner pour les vignes :

Mouillé fournit ses déclarations de vin à son avocat. (l'original reste en mairie). Rondineau fait dire par ses avocats qu'aucune déclaration n'est faite par Mouillé pour 1966. L'avocat de Mouillé fournit les déclarations aux experts qui ne les ont jamais rendu. Les experts sont en mairie pour demander les originaux et disent ne les avoir jamais trouvés. Ce qui est parfaitement faux puisque la mairie a pu envoyer une copie de ses déclarations à Mouillé. Et toutefois les experts ont décidés les indemnités en tenant compte de cette absence de déclarations 3600 Frs à verser par les Mouillé.

CHEIX EN RETZ suite

Tout d'abord les Mouillé essayeront de faire renvoyer le procès en cassation mais les vices de formes ne sont pas acceptés, donc juridiquement on en reste au jugement de Rennes.

LES REACTIONS

LES MOUILLE refusent ce jugement parce qu'ils disent avoir très peu pu s'expliquer avec leurs avocats et parce que ce jugement s'appuie sur de fausses déclarations (contenu des expertises)

RONDINEAU lui aura l'audace d'aller à la F.D.S.E.A. après le procès dire qu'il trouve que le tribunal de Rennes a été un peu dure de dire aux Mouille de s'en aller aussitôt...

LA F.D.S.E.A. tout d'abord décide de soutenir les Mouillé jusqu'à l'expiration du bail mais après re-analyse de l'affaire refuse que les Mouillé s'en aillent même après l'expiration du bail.

donc les Mouille et la F.D.S.E.A. sont d'accord pour ne pas quitter les lieux malgré la décision du tribunal

LES PRESSIONS

Depuis 1970, les Mouille seront soumis à toute sorte de pressions de la part de Rondineau

- sans cesse se seront des fils de cloture coupés, le service d'eau coupé, disparition du poste de cloture, pompe au fond du puits...

- Rondineau commencera par dire qu'il veut lui-même reprendre l'exploitation mais il est trop vieux (72 ans) alors il prétendra que c'est son fils qui veut la reprendre mais il a un autre travail (technicien) pour l'instant il a donc trouvé sa belle fille susceptible de reprendre l'exploitation. l'explication en est là

- Les Mouille seront d'autre part accusés de ne pas payer les fermages depuis 1970, ce qui est faux, puisqu'ils ont toutes les preuves de leur crédit agricole, ils ont même un accusé de réception de Rondineau datant de 1972. Pour cette raison les Mouillé ont déposé une plainte en diffamation. Affaire en cours...

- Les Mouillé seront un jour convoqués chez le percepteur parce que Rondineau dit ne pas toucher de fermage donc ne paye pas ses impôts fonciers. le percepteur vérifie qu'en fait ils ont toujours payé régulièrement leur fermage et décide de retenir directement les impôts fonciers de Rondineau sur le fermage. Alors les avocats de Rondineau essaient de faire pression sur le percepteur pour qu'il revienne sur cette décision. depuis 3 ans une partie du montant du fermage sert à payer directement les impôts fonciers de Rondineau.

- Puis le propriétaire passe à des actions plus violentes:

29 juin 1975: Rondineau, sa femme et son gendre viennent à la ferme et démolissent entièrement le toit...

4 juillet 1975: ils reviennent avec un tracto-pelle et détruisent entièrement les étables et la salle de traite (elle appartient aux Mouillé). ils cassent le pare-brise de la voiture de Mouillé ainsi qu'ils crèvent les pneus de la motylette Paul Luno rece vra un coup de fourche.

- Toutes les plaintes déposées par les fermiers à la suite des provocations de Rondineau resteront sans suite sous prétexte qu'ils sont dans l'illégalité depuis le jugement de Rennes les condamnant à quitter l'exploitation.

- Les 12-13 juillet 1975 les fils du propriétaires distribuent un tract appelant la population à les défendre devant les calomnies et les exigences d'un mauvais fermier " Ce tract est signé d'un soit disant "comité de défense du droit à la propriété".

Ainsi tout est clair.

On trouve d'un côté un propriétaire à qui les décisions de justice donnent systématiquement raison quelque soit ses faits et gestes, de l'autre un fermier qui parce qu'il veut garder son outil de travail se trouve depuis 5 ans dans une soit disant illégalité.

L'action vécue au bois aux moines est une action où toutes les décisions ont été prises collectivement. Les Mouille tiennent à dire la solidarité ouvriers-paysans qu'ils ont vécu tous les jours. Des tours de garde sont organisés tous les soirs depuis les dernières violences de Rondineau, Afin d'une meilleure information et dans le but d'un plus grand soutien un pic-nic de masse a été organisé sur les lieux même.

L'action continue

A SUIVRE

LÆ CRIN DE NANTES COMMUNIQUE :

A propos de l'implantation éventuelle d'une centrale nucléaire sur le territoire des communes de CHAMTOCE, INGRANDES, MONTJEAN, ST-GEORGES, le préfet de Maine et Loire a fait afficher dans les mairies des communes intéressées un arrêté dont l'article premier précise:

Les ingénieurs et agents d'Electricité de France ou leurs mandataires ainsi que les ingénieurs, agents et ouvriers des entreprises qu'ils emploieront sont autorisés sous réserve des droits des tiers à pénétrer et à circuler librement dans les propriétés privées communales ou domaniales closes ou non closes à l'exclusion des maisons d'habitation situées sur les territoires de Champtocé, Ingrandes, Montjean, St-Georges sur Loire, pour procéder à toutes les opérations de levés de plans, nivellement, piquetage, bornage, élagage et abattage d'arbres, franchissement de clôtures, sondages et fouilles ainsi qu'à tous autres ouvrages tels que : abattages de barrières et de clôtures nécessaires à l'accomplissement de la mission d'études. Cette autorisation qui s'applique aux communes de Champtocé, Ingrandes, Montjean, St-Georges sur Loire sera périmée de plein droit si elle n'est pas suivie d'exécution dans les 6 mois de sa date.

Sans commentaire

Du 18 juillet au 30 juillet une CARAVANE ANTINUCLEAIRE circule sur la côte atlantique. Les membres du CRIN continuent ainsi pendant les vacances l'information sur les dangers des centrales nucléaires. Déjà la caravane est passée à Corsept, St Brévin, St Michel Chef-Chef, Tharon, St Marie s/mer et Pornic puis elle continue vers La Bernerie, Bourneuf, et Noirmoutier.

Vous la reconnaitrez facilement : un corbillard tiré par un cheval et suivi par des vélos et des musiciens. Si vous passez par là venez discuter et vous informer.

Suite au démarrage des travaux concernant la centrale nucléaire de Braud et Saint Louis, voici une mise au point:

CE QUI S'EST REELLEMENT PASSE A BRAUD ET SAINT LOUIS

A l'appel de la fédération des exploitants agricoles et des jeunes agricoles, 200 personnes (agriculteurs et comités anti-nucléaire) ont manifesté à Braud et Saint Louis afin de protester: "contre la gêne permanente occasionnée par le transport de mater aux aux dépens de la réalisation de tous les travaux agricoles actuels et du déplacement des animaux...3"

Après une prise de parole suivit d'un débat entre agriculteurs où fut décidé d'envoyer les responsables chercher les élus locaux. (maire, conseiller général) pendant que les autres occupaient pacifiquement le terrain. Alors qu'aucune dégradation n'avait été commise, aucune injure prononcée, le sous préfet sans attendre le retour des responsables des organismes agricoles donna l'ordre aux C.R.S. venus avec lui de faire évacuer le terrain. les manifestants assis se laissèrent traîner, ce qui n'empêcha pas les C.R.S. d'exercer des violences gratuites (coups de matraques, de pieds et de crosses)

Alors que le terrain n'était plus menacé d'envahissement, les C.R.S. engagèrent une poursuite à travers un champ de maïs, sur la route et jusqu'à une ferme où des agriculteurs, assis sur leurs tracteurs furent aussi l'objet de violences policières (tirs tendus de grenades lacrimogènes à quelques mètres, coups de crosses sur les vitres des tracteurs, coups de matraques sur les agriculteurs eux-mêmes)

Bilan : 2 blessés, un champ de maïs piétiné, un autre brûlé par les grenades, les vitres d'un tracteur brisées, de nombreux autres abîmés. Les manifestants virent même la gendarmerie locale s'indigner devant de telles violences.

**Collectif de coordination des Comités Antinucléaires
(Braud-St Louis)**

Les organisations agricoles (FNSEA, CDJA)

Franco prépare de nouveaux crimes

SOLIDARITE!

De nouveaux procès se préparent en Espagne, ceux des militants nationalistes basques Guarmendia et Otaegui, ceux d'Eva Forest et de ses camarades. Quatre peines de mort sont requises.

Eva Forest et ses camarades sont accusés d'avoir participé à l'attentat de la Puerta del Sol à Madrid et de complicité dans celui contre Carrero Blanco, premier ministre de Franco. Guarmendia et Otaegui sont coupables d'appartenir à l'E.T.A. (5). Ils croupissent depuis des mois dans les geôles de la dictature.

Face à la mobilisation en Espagne, face à la campagne de solidarité internationale, la dictature a repoussé les procès qui devaient avoir lieu courant juin.

Malgré les arrestations massives, les tortures, le quadrillage policier et les attentats terroristes des bandes de la police parallèle, à l'appel des commissions ouvrières et de toutes les organisations de gauche et d'extrême gauche, plus de 100 000 ouvriers se sont mis en grève le 11 juin, au pays basque, pour exiger la levée de l'état d'exception et la libération des prisonniers politiques. La répression n'a pas pu empêcher la mobilisation des masses: la volonté d'en finir avec la dictature franquiste des travailleurs espagnols est aujourd'hui la plus forte.

La dictature hésite mais n'a pas renoncé: le franquisme agonisant face à la montée des luttes des travailleurs espagnols n'a que la répression à sa disposition pour se maintenir et préparer sa succession.

LES PROCES ONT ETE REPOUSSES MAIS ILS PEUVENT AVOIR LIEU D'UN JOUR A L'AUTRE.

Alors que la police française collabore avec celle de la dictature que les flics et les organisations fascistes espagnoles agissent en toute impunité sur le territoire français pour y perpétrer leurs basses œuvres, un mouvement de solidarité est d'autant plus nécessaire.

De nombreux meetings et manifestations ont déjà eu lieu dans de nombreuses villes de France: Grenoble, Toulouse, Paris...

SEULE LA SOLIDARITE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS, COMME LORS DES PROCES DE BURGOS, PEUT SAUVER NOS CAMARADES DE LA MORT.

A BAS LA DICTATURE FRANQUISTE !

SAUVONS GUERMANDIA, OTAEGUI, EVA FORETS ET LEURS CAMARADES

Organisation communiste REVOLUTION
Ligue communiste révolutionnaire
Lutte Ouvrière
Parti Socialiste Unifié
Groupe d'information Bretagne

Lettre envoyée à un élève qui demandait à voir ses copies et devant le refus de la secrétaire a demandé une contre-corrrection.

ST SEBASTIEN S/LOIRE, le 4 juillet 1975

Monsieur...

Monsieur,

Nous vous accusons réception de votre lettre du 2 juillet 1975 concernant les notes que vous avez acquises à l'examen de passage de 1ère en 2ème année de Pédiatrie.

Nous tenons à vous faire remarquer que cet examen s'est passé régulièrement et conformément aux textes légaux.

Le Président du Jury est désigné par l'autorité préfectorale et les décisions de ce Jury sont irréversibles.

Un étudiant peut toujours s'étonner de ses notes et demander quelques explications, mais le ton que vous employez est inadmissible. Après une contre-corrrection pourquoi n'exigeriez-vous pas une sur-corrrection voire une expertise.

Nous sommes toujours prêts à recevoir les étudiants conscients de leurs obligations et prêts à respecter les règlements, mais nous n'avons pas de temps à perdre avec des sujets adoptant votre attitude.

Aussi, tenons-nous, d'ores et déjà, à vous faire savoir que nous ferons en sorte lors de la réunion du Comité d'homologation des candidatures de vous éviter le redoublement dans un établissement qui, manifestement, n'est pas fait pour vous.

Avec nos regrets, nous vous prions de croire, Monsieur, à l'expression de nos sentiments distingués.

LE DIRECTEUR ADMINISTRATIF

P. GUILLEMOT

LE DIRECTEUR GENERAL

MONSIEUR LE PROFESSEUR COTTIN

signatures....

PÉDICURIE:

Boite à fric, Boite de flics

Basée sur la repression et l'argent, voilà comment "marche" l'école de Pédicurie et Masso-kinesithérapie. Dans cette boite, dirigée par un triumvirat formé de M^o Guillemot, Pellegrini et Diverei, auquel il faut rajouter le doyen de la faculté de Médecine, tout se passe selon leur bon plaisir.

Cette école régit par la loi de 1901 (société à but non lucratif..) commence par vous accueillir en vous demandant de l'argent: 3250F par an. A peine rentré, le discours d'accueil" du directeur vous annonce déjà la couleur:

- il n'est pas pour les cheveux longs,
- la majorité à 18 ans: une ineptie. Même à 21 ans on n'est pas majeur. Nous sommes tous des gamins, des enfants (même ceux qui ont 27 ans),
- les cours sont obligatoires avec appel et possibilité de contre appel (comme à l'atmée...),
- on n'a pas le droit de changer de place en classe
- le professeur a toujours raison;
- à l'hôpital il y a plus de gens qui defendent ceux qui travaillent que ceux qui y travaillent réellement (beau raisonnement anti-syndical),
- interdiction de fumer dans tout l'établissement. Si on fume, 3 jours de stage supplémentaires pendant les vacances..etc...

Les cours?

Ils se passent un peu n'importe comment: un prof qui a 10h à donner peut en faire 30h.

Si un prof est absent, on ne le sait jamais; on doit attendre 1/2 h avant de pouvoir partir. Par contre, pour nous, 3 absences nous vaut une semaine de stage supplémentaire, 5 absences, 2 semaines de stage supplémentaire, et 7 absences, le renvoie.

5 minutes de retard sont sanctionnées puisque 2 retards équivalent à une absence.

Les stages?

A l'hôpital, ils se font avec appel, blouses blanches, de longueur différente pour chaque monitrice.

Ils se font soit au C.H.U., soit à St Jacques, soit à Laenec, mais aussi à Vertou (16km de Nantes), à Vla Droitière (16 km de Nantes) à St Herblain, à Carquefou, et tout ça à nos frais.

Les travaux pratiques se font 6h d'affilé à St Jacques.

Les examens?

Ils se font tous les 15 jours, mais ne comptent pas pour le passage. Ils permettent seulement de passer l'oral de repechage. Les notes sont communiquées très longtemps après et sont affichées. Au début de l'année, les zéro étaient en encre rouge.

Le seul tableaux d'affichage est réservé aux notes, circulaires et au sport. Car ici, le sport est important et obligatoire; mais pas n'importe quel sport: celui de compétition. Alors si on préfère la musique ou le dessin...c'est rapé.

Pendant les stages, les conditions de travail sont déplorables:

- une monitrice pour 15 élèves,
- il arrive qu'on soit obligés de s'asseoir sur les chiots pour pouvoir soigner (Laenec)
- à St Jacques, on a des vieux sièges de dentiste datant de 1900; au C.H.U., c'est à peu près correct bien que la pièce soit très exigüe.
- à St Jacques, Melle Texier (vieille fille de 40 ans) veut une blouse longue et une certaine disposition des instruments. A Laenec, Melle Vendengeon veut une autre façon de disposer ses instruments et de soigner...
- le matériel de travaux pratiques est insuffisant et de mauvaise qualité.

Resultats. Resultats: on s'emmerde toute la journée, mais la présence est obligatoire et l'appel est fait le soir à 19h 30.

De plus, on n'arrête pas de soutirer de l'argent aux élèves:

- à peine rentré, on vous apprend qu'il faut acheter une trousse pédicurale de 800f;
- pour les T.P., il faut acheter un bol plastique, des pinces, etc..
- au second trimestre, on a droit à de nouveaux achats: limes, couteaux,
- pour les stages, les élèves paient eux-mêmes les produits pour soigner les gens: coton, alcool, ether... ce qui à la fin revient cher.

Et si on manque de matériel, on est considéré comme absent.....

Par rapport à cette situation, les élèves ne réagissent pas et ceci pour 2 raisons:

- 1°- les élèves sont en majorité issus d'un milieu bourgeois où les problèmes financiers ne se posent pas;
- 2°- la répression dans cette école, où certains professeurs reconnaissent être fascistes, est très dure.

Il y a la peur d'échouer puisque cette racaille fait passer qui elle veut. Les bourgeois veulent un beau diplôme pour s'installer avec les relations de leurs papas. Les autres, ceux qui ont un salaire de reconversion, ne veulent pas s'exposer au danger de l'affrontement avec la direction. Car leur future profession est un espoir important et ils veulent réussir à tout prix: aussi ils ferment leur geule. D'ailleurs une tête est vite repérée (voir la lettre envoyée à l'élève qui, très "correctement" demandait à voir ses copies d'examen.)

La bande à Guillemot réussit bien son coup. Pour combien de temps?

IL EST INADMISSIBLE DE LAISSER UNE TELLE ECOLE DANS L'OMBRE.

IL FAUT LA DENONCER, AVEC SES PRATIQUES REPRESSIVES ET MEME FASCISTES.

initiatives d'été contre l'extension des camps militaires

Les comités Larzac ont décidé cette année de ne pas faire de nouveau rassemblement au Larzac mais plusieurs rassemblements en France: - un premier rassemblement a eu lieu à Chateaulun Dimanche 13 juillet; moins d'un millier de personnes s'y sont retrouvées, une initiative antinucléaire ayant eu lieu en même temps. - un autre doit avoir lieu à Port la Nouvelle - enfin un rassemblement de l'ouest de plus grande envergure aura lieu les 6 et 7 septembre à FONTEVRAUD (voir texte d'appel)

Le thème général du rassemblement est: "contre l'extension du camp militaire, pour le droit au travail". Cette idée marque la volonté des paysans de Fontevraud et des comités Larzac de lier la question de l'occupation des terres par l'armée à celles de l'emploi (ouvrier et paysan), à celle des luttes dans l'armée...

Le rassemblement commencera le Samedi 6 en fin d'après midi par une fête entrecoupée d'interventions sur les luttes, qui durera toute la nuit.

Le Dimanche matin: multiples forums

Le Dimanche après midi, une action symbolique...

Pendant tout le rassemblement des stands préparés par département plus un stand armée et un stand larzac ainsi qu'une grande table de presse.

Pour préparer Fontevraud, les tâches du comité Larzac sont nombreuses:

- 2500 affiches à coller, 10 000 tracts à distribuer sur la Loire Atlantique
- une souscription à mener
- un stand Loire Atlantique à préparer
- participer à la préparation matérielle du rassemblement (toutes les bonnes volontés sont acceptées sur place à partir du 25 août - se renseigner à la Librairie 71)

La prochaine réunion du Comité Larzac aura lieu

MERCREDI 6 AOUT 20 HEURES 30 FRATERNITÉ PROTESTANTE
(3 rue Amiral Duchaffault)

La suivante le 20 AOUT, même heure, même lieu.

Retrouvez vos pancartes....

APPEL AU RASSEMBLEMENT DE FONTEVRAUD LES 6 ET 7 SEPTEMBRE 75
CONTRE L'EXTENSION DU CAMP MILITAIRE
POUR LE DROIT AU TRAVAIL

La région de Fontevraud est "invitée" à mourir pour laisser place à un camp militaire.

A FONTEVRAUD :

- L'armée chasse les paysans, saccage les cultures, envahit les cours de ferme, encombre les routes et les rues des villages;
- L'armée détruit la forêt, lieu de loisir et réserve de bois;
- L'armée impose aux appelés une "éducation" qui tend à faire d'eux des exécutants dociles;
- Et en plus, elle essaie d'étendre le camp militaire!

Ce qui se passe à Fontevraud n'est pas nouveau.
Dans toutes les régions du pays des paysans sont évincés de leurs terres, perdant leur moyen de travail et de vie.
Les ouvriers sont eux aussi licenciés, réduits au chômage.

Depuis 5 ans, les paysans et la population de la région de Fontevraud, les comités Fontevraud-Larzac, les comités Larzac de l'Ouest ont engagé la lutte contre l'extension du camp.

ILS APPELLENT TOUS CEUX QUI SE SENTENT CONCERNES PAR L'EXTENSION DU CHOMAGE, LA DEPORTATION DES PAYSANS, LA DESTRUCTION DE L'ENVIRONNEMENT, A UN RASSEMBLEMENT LES 6 ET 7 SEPTEMBRE 1975.

NOUS IRONS A FONTEVRAUD :

- Pour affirmer notre opposition à une armée au service de ceux qui nous dominent, et qui oriente ses coups contre les jeunes appelés, les pays du Tiers-Monde et les travailleurs en lutte;
- Pour combattre l'utilisation de l'énergie nucléaire;
- Pour apporter nos luttes contre les accapareurs de terres, les spéculateurs de tout poil;
- Pour dire notre refus de voir ceux qui ont les moyens financiers disposer à leur guise des sols agraires et des usines au détriment des travailleurs;
- Pour faire converger nos luttes-paysans, ouvriers, intellectuels- contre ceux qui veulent nous faire payer la crise
- Pour dire NON à l'extension du camp qu'on veut nous imposer sous couvert d' "utilité publique".

Les paysans de Fontevraud.
Les comités de Fontevraud-Larzac.
Les comités Larzac de l'ouest.

160 licenciements aux BATIGNOLLES

13

La direction des Batignolles vient d'annoncer 160 licenciements qui se répartissent ainsi:

- 10 cadres dont 8 de reclassés
- 85 mensuels
- 65 ouvriers

Ces licenciements étaient prévus depuis le mois de mai, la grève de 10 semaines menée par les ouvriers a dérangé les plans de la direction qui comptait sur l'approche des vacances comme facteur démobilisateur.

La procédure du licenciement exigeant un mois de préavis après la réunion du Comité d'Entreprise et la loi interdisant les licenciements pendant les congés, ceux-ci ne pourront être effectifs qu'à partir du 25 septembre, ce qui permettra aux ouvriers de se retrouver tous dans l'usine et de décider ensemble de la façon de s'organiser pour la lutte.

Des propositions de reclassement ont déjà été faites chez Ainaud. Dans cette boîte, il est courant que des ouvriers embauchant le matin prennent leur compte le midi. Nous soupçonnons la direction des Batignolles d'utiliser ce biais afin de se débarrasser d'éléments gênants et de réduire les licenciements pour cause économique.

Jusqu'à présent, aucun ouvrier n'a accepté de telles propositions. La direction, après avoir tiré un maximum de profits pendant des années sur notre dos, prétend maintenant sur un vague prétexte de restructuration, éliminer les éléments considérés par elle comme les moins rentables, ceci afin de réaliser encore plus de bénéfices avec un personnel restreint.

Nous sommes en droit de nous poser des questions sur l'avenir même de l'usine.

Nous disons NON AU CHOMAGE. Nous demandons à TOUTES les organisations démocratiques de se tenir prêtes éventuellement à nous soutenir, sous quelque forme que ce soit.

batignolles:
 Professions touchées par les suppressions
 d'emploi

PERSONNEL OUVRIER

Main d'oeuvre directe: ajusteurs12
 Tourneurs-rectifieurs.11
 Perceurs..... 4
 Tuyauteurs..... 1
 O.S..... 5
 Peintres.....3
 Electriciens..... 4
 Fraisiers-aleseurs.... 7

Main d'oeuvre indirecte: Manoeuvres elingueurs. 6
 Fontonniers.....6
 O.S. caristes..... 4
 Divers (personnes n'exer-
 çant pas leur profession
 de base)..... 5
 Magasiniers.....3

PERSONNEL E.T.D.A.M.

Agents de maitrise Chef d'équipe..... 9
 Contremaitre..... 7

Dessinateurs.....16

Employés: 26 Administratifs.....13
 Magasiniers..... 2
 Stockistes..... 4
 Comptables..... 3
 Divers dactylo etc.... 4

Techniciens: 27 Préparateurs fabrication..... 5
 Agents de méthode et chrono.. 9
 Chef de groupe gestion..... 5
 Agents techniques..... 8

SOLDATS SOLIDAIRES DES CHEMINOTS EN LUTTE

Les cheminots viennent d'entamer un mouvement de grève et à priori, cela est pour nous, soldats, une gêne importante, car nous avons peu de permissions, elles sont courtes, et nous passons une grande partie du temps des perms dans le train.

Mais nous sommes solidaires des cheminots en grève, car ils sont, comme nous, en butte à la même intransigeance du pouvoir, à la même volonté de briser les luttes et de diviser les travailleurs.

Les flics, les milices privées et les chiens contre les travailleurs de Chausson et du Parisien Libéré, la Sécurité Militaire, les arrêtes de rigueur et les tribunaux militaires contre les soldats du contingent, c'est la même politique, la même repression contre l'ensemble des travailleurs.

Travailleurs sous les drapeaux, nos revendications ne sont pas non plus satisfaites et parmi elles:

- un véritable droit à la permission qui en finisse avec le chantage permanent;
- les transports gratuits
- le libre choix de la date et du lieu d'incorporation;
- la liberté d'expression et d'organisation;
- la suppression des TPGA, tribunaux d'exception;

Et ce n'est pas les dernières réformettes de Bigeard qui risquent de nous satisfaire: la tenue civile à la sortie de la caserne était déjà autorisée dans la plupart des casernes, quant au droit de rempiler à la fin du service jusqu'à ce qu'on trouve du travail, c'est une mesure supplémentaire pour tenter de camoufler le chômage des jeunes.

Nous savons que le pouvoir ne cède que ce que nous lui arrachons et que la lutte est le seul moyen pour faire aboutir nos revendications.

Pour toutes ces raisons, nous sommes solidaires des travailleurs en lutte et nous ne tomberons pas dans le piège du pouvoir qui voudrait nous liguer contre les cheminots.

SOLDATS, SOUS L'UNIFORME, NOUS RESTONS DES TRAVAILLEURS

Le 16 Juillet 75

Le Comité de Soldats du C.I.S.S. de Nantes

LES SUITES DE LA VIGNE MAROU

Le 10 juillet a enfin eu lieu l'expertise pour les soi-disant dégâts causés par les occupants de la Vigne Marou. Les trois experts : Rialland président de la Chambre d'agriculture, Body directeur départemental de l'agriculture et Martin expert foncier, ont procédé à la visite des lieux en présence des deux parties : le propriétaire et ses avocats d'une part, une quarantaine de militants d'autre part et un huissier.

Chacun a pu constater que les dégâts étaient minimes : un carreau cassé, quelques chênes coupés mais sans grande valeur. Par contre, on a pu voir l'orge semée par la FFA : très belle récolte en perspective...

On a pu voir également les dégâts faits par les CRS pendant leur séjour : portes des écuries arrachées et mises à faire les chiottes, planches du hangar cassées, un banc appartenant au propriétaire a été brisé. Bien entendu, ses avocats voulaient nous en faire porter la responsabilité. Au sujet des meubles, il y a eu un incident comique quand la comtesse a voulu nous accuser d'avoir brisé son banc et sa table, jurant sur l'honneur que personne autre que nous n'y avait touché... mais après une superbe engueulade, elle reconnut l'avoir elle-même fait renvoyer à la Vigne Marou pour "Messieurs les gendarmes".

On a pu constater aussi un véritable pillage de tout ce qui était resté à la Vigne Marou : conserves, vaisselle, outils, matériel photo ont disparu. Tous les papiers (bouquins scolaires, courrier) ont été fouillés. Tout ce qui avait de la valeur a disparu. Il y en avait au moins pour 1 500 F.

Voilà où les choses en sont.

Les voitures sont toujours saisies et les papiers d'identité introuvables.

Vers le début septembre aura lieu une réunion pour faire passer cette lutte. Tous ceux qui...